Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 22 (1914)
Heft: 7

Artikel: Un gentilhomme vaudois du XVe siècle
Autor: Reymond, Maxime
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-19502

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

barqua alors pour l'île Maurice — l'ancienne Ile-de-France chantée par B. de St-Pierre — où il fonda cette « Église du Seigneur » dont il se disait « évêque honoraire ». Plus tard, on le retrouve à l'île Bourbon, aux Indes, en Amérique, en Australie, sur l'ile de Ceylan, que sais-je encore ? Nous ignorons où il finit ses jours. Nous savons seulement que ses Mémoires sont datés de San-Francisco en Californie, samedi le 6 mai 1876 et qu'ils furent imprimés à Genève la même année. Bugnion avait donc cinquante-quatre ans.

Ajoutons encore que Bugnion avait publié un grand nombre d'ouvrages et d'opuscules, abordant parfois des questions scientifiques, mais traitant le plus souvent des controverses religieuses. Sous ce rapport encore il avait eu des difficultés avec la censure russe. Rappelons seulement à titre de curiosité son petit livre intitulé : *La Bessarabie ancienne et moderne,* ouvrage historique, géographique et statisque, ainsi que sa brochure sur *la Prédestination* dans laquelle il condamne la prédestination calviniste.

Odessa, 1913. J.-E. HILBERER, *prof.*

UN GENTILHOMME VAUDOIS DU XV[e] SIÈCLE

Henri de Colombier, seigneur de Vufflens.

Une frontière, et non plus seulement un lac, sépare aujourd'hui les deux rives du Léman, et si Lausanne et Morges ne manquent pas de sympathie pour Évian et Thonon, elles n'en suivent pas moins maintenant des destinées très différentes. Il n'en fut pas toujours ainsi, on le sait. Pendant plusieurs siècles, l'histoire du Pays de Vaud dépend de celle de la Savoie, la vie d'un gentilhomme vaudois se

confond avec celle d'un féal vassal du comte Vert et du comte Rouge.

C'est de l'un de ces gentilshommes que nous voudrions parler, de l'un des représentants de cette haute noblesse vaudoise, qui brillait aussi bien sur les champs de bataille qu'à la cour, menait à bonne fin les plus délicates missions diplomatiques et savait en même temps fort bien soigner ses intérêts particuliers. Henri de Colombier, seigneur de Vufflens, est un personnage typique, dont la biographie ne manque pas d'intérêt.

*
* *

Henri de Colombier [1] descendait d'une famille du Gros de Vaud, acclimatée de bonne heure sur les bords du Léman. Ses ancêtres étaient, au XII^e^ siècle déjà, possessionnés à Villars-le-Terroir près d'Echallens, et ils comptaient parmi les vassaux des sires de Cossonay. Ils furent au nombre des bienfaiteurs de l'abbaye de Montheron, et c'est dans les archives de ce monastère que nous trouvons les premiers titres intéressant cette famille.

Le donzel Pierre de Villars vivait au temps de l'achèvement de la cathédrale de Lausanne, et sur le mur de cet édifice est resté gravé le nom d'un usurier, Jaques Appia, mort en 1269, chez lequel le fils de Pierre, le donzel Girard,

[1] Les renseignements contenus dans cet article sont tirés essentiellement des ouvrages suivants :

De Montet, *Dictionnaire des Genevois et des Vaudois*, t. II.

Martignier, *Le Pays de Vaud.*

Abbé Dupraz, *Les nobles de Colombier et l'abbaye de Montherond*, dans la *Revue historique vaudoise* 1909.

Bruchet, *Le château de Ripaille.*

Costa de Beauregard, *Souvenirs du règne d'Amédée VIII.*

F. Gabotto, *Documenti inédite sulla Storia del Piemonte,* dans les *Miscellanea di Storia Italiana*, t. XXXIV.

Guichenon, *Histoire de Savoie*, t. II.

avait contracté un emprunt onéreux dont il fut déclaré quitte par les exécuteurs testamentaires du prêteur.

C'est ce donzel Girard qui acquit la seigneurie de Colombier sur Morges, on ne sait pas bien comment, peut-être par son mariage avec une Perrette dont le nom de famille est inconnu. On ne sait pas non plus ce que valait la terre de Colombier, et le château de ce nom est d'une époque très postérieure. Ce qui est certain, c'est qu'abandonnant Villars et leur nom patronymique, les enfants de Girard se fixèrent sur les bords du Léman et prirent le nom de Colombier qu'ils transmirent à leurs descendants.

L'acquisition de Colombier était le premier échelon de la fortune. Une autre alliance devait permettre au petit-fils de Girard de Villars de monter plus haut. Guillaume de Colombier épousa, en effet, Guillemette de Duin, dont le père, le chevalier Pierre de Duin, avait construit la maison forte de Vullierens et la lui laissa. C'est ainsi que l'enfant de cette union, Humbert, réunit dans ses mains les seigneuries de Colombier et de Vullierens avec les biens ancestraux de Villars-le-Terroir.

Cet Humbert mériterait déjà de retenir notre attention, car il fut un des personnages importants de son époque. Il fut pendant dix-sept ans, de 1368 à 1385, bailli de Vaud pour le comte Vert, et une chronique qui l'appelle « le gros et bon bailli » [1] témoigne de sa popularité. C'était en même temps un valeureux soldat qui, en 1384, ranima devant Sion les troupes démoralisées du comte Rouge et, par un geste hardi, s'empara de cette ville.

Humbert mourut le 17 avril 1385, laissant quatre fils qui se divisèrent la fortune paternelle. Mais le second d'entre eux, Henri, finit par grouper à nouveau la majeure partie

[1] Abbé Dupraz, les *Nobles de Colombier et l'abbaye de Montheron.*

*

des biens patrimoniaux, et ce fut lui qui donna à la famille de Colombier son plus grand lustre.

*
* *

Nous ne connaissons pas la date de naissance d'Henri de Colombier. Mais comme il épousa en 1390 Jaquette de Duin, héritière du château de Vufflens, il peut être né vers 1365. En cette même année 1390, il apparaît comme écuyer du comte Rouge, c'est-à-dire gentilhomme ordinaire de sa maison. Le comte l'envoie avec son frère aîné, François, à Milan, chez Galéas Visconti, pour discuter des mesures de défense à prendre contre la ligue de Bologne et de Florence. C'est sa première mission diplomatique, et aussi sa première expédition outre-monts. La suite montre qu'il s'en tira à la satisfaction de son souverain.

Mais à peine Henri de Colombier était-il rentré à la cour de Savoie, qu'un terrible drame assombrissait cette dernière. Le 2 novembre 1391, le comte Rouge expirait à Ripaille, empoisonné par les drogues du médecin Grandville. Pour nous, il fut simplement la victime d'un empirique, et pas plus que la comtesse Bonne de Bourbon, sa mère, son conseiller Othon de Grandson ne nous paraît être responsable de cette lamentable mort. Mais on sait que les contemporains en jugèrent autrement, et que la vindicte publique s'acharna contre l'un et l'autre. Dans son superbe ouvrage sur Ripaille, M. Max Bruchet a bien démontré l'innocence de Bonne de Bourbon, mais il croit à la culpabilité d'Othon de Grandson; pourtant les preuves données ne nous paraissent pas convaincantes. Les témoignages qu'il invoque chargent en fait aussi bien le sire Louis de Cossonay et tout le conseil du comte qu'Othon de Grandson lui-même, et quant au récit de Granville à son égard, il doit être tenu pour très suspect. Mais ce n'est point ici le cas d'examiner à fond cette question.

Revenons à Henri de Colombier. Il n'est pas à Ripaille au moment de la mort de son souverain. Aucune pièce de comptabilité ne marque sa présence. Mais il n'en prit pas moins un très vif intérêt à l'événement et à ses conséquences mouvementées, et il prit immédiatement son parti. Un document contemporain, la *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*[1], signale dans Henri de Colombier « ce notable écuyer qui, de tout temps, encontre tous avait soutenu la bonne veuve dame en accroissant toujours l'honneur d'elle ». Henri s'était donc rangé nettement du côté de Bonne de Bourbon et d'Othon de Grandson. Il a fait plus. Il a donné à ce dernier le meilleur témoignage de sa confiance. Il fut son témoin dans le mémorable duel de Bourg en Bresse, où Othon de Grandson périt le 7 août 1397 des mains de son accusateur Gérard d'Estavayer.

Une des raisons pour lesquelles Henri de Colombier ne se trouvait pas à Ripaille au moment de la mort du comte Rouge est peut-être à chercher dans des ennuis domestiques. Comme on le sait, Henri avait épousé Jaquette de Duin, fille et héritière du seigneur de Vufflens. Mais Jaquette avait une sœur, Guillemette, mariée à Guillaume de Montricher, et celui-ci disputait à son beau-frère sa part d'héritage. Martignier a raconté à ce sujet un fait bien caractéristique des mœurs du temps et de l'insécurité générale de l'époque.

« En 1393, dit-il[2], tandis qu'Henri de Colombier était à la cour de Savoie, Guillaume de Montricher profite de l'éloignement de celui-ci pour se venger. Il se met à la tête de ses hommes de Montricher, marche contre le château de Vufflens, s'en empare et le garde lui-même, avec une garnison.

[1] Editée par la Société d'histoire de France, page 259.

[2] Page 20.

» Le bailli de Vaud, qui était Louis de Bière, ne put demeurer spectateur passif d'un aussi grave événement. (Ajoutons que Louis de Bière était cousin germain d'Henri de Colombier, ce qui augmentait son intérêt dans l'affaire). Il accourt de sa personne, à Vufflens, accompagné de témoins et d'un notaire, le 22 juin 1393. Arrivé devant la porte de l'étable du château, il fait sommer Guillaume de Montricher de remettre entre ses mains Jaquette et son fils (Richard sans doute), retenus prisonniers, et le château de Vufflens. Guillaume essaie de justifier son agression en alléguant différentes hostilités commises contre lui par Henri de Colombier qui lui avait gagé ses hommes. Il ajoute que lui, comme banneret de naissance, et Henri de Colombier, comme banneret par acquisition, ont le droit de se faire la guerre et qu'il veut la faire à Henri. Il se justifie ensuite contre les propos de certains babillards qui l'accusent de s'être emparé des biens de Jaquette, en disant qu'il a invité celle-ci à choisir une bonne chambre dans le château, pourvue d'une bonne clef, afin d'y tenir en sûreté ses titres et ses meubles précieux; que celle-ci est parfaitement libre de prendre ses repas avec lui ou chez elle, à sa volonté. Guillaume termine cette réponse en demandant terme de deux jours pour répondre à la sommation du bailli. »

Il est très probable que Guillaume de Montricher déféra à l'invitation du bailli de Vaud et qu'il rendit à sa belle-sœur sa liberté et son château. Mais nous n'avons pas la suite de la procédure. Il paraît même qu'Henri de Colombier se réconcilia complètement avec son beau-frère, car bientôt après, tous deux font front contre un autre adversaire, le terrible Antoine de la Tour-Châtillon, le même qui vingt ans auparavant avait assassiné l'évêque de Sion Guichard Tavelli en le faisant précipiter du haut du château de la Soie. Antoine de la Tour était plus tard rentré en faveur

auprès du comte de Savoie, auquel il avait vendu ses biens dans le Valais, pour acquérir les seigneuries d'Illens et d'Arconciel, et il était à Ripaille au moment de la mort du comte Rouge. Avec son neveu Rodolphe de Gruyère, il fut un des rares seigneurs de la cour qui prirent parti contre Bonne de Bourbon et Othon de Grandson, et il se trouve ainsi dans le camp opposé à celui d'Henri de Colombier. Faut-il chercher là la cause du conflit qui divisa peu après Antoine de la Tour et Henri de Colombier et Guillaume de Montricher ? Nous ne savons. Ce qui est certain, c'est qu'Antoine de la Tour disputa aux deux beaux-frères la succession de Pierre de Duin à Vufflens, et il fallut une sentence de la cour de Chambéry, en date du 13 avril 1399, pour le faire renoncer à ses prétentions [1].

Il semble que Jaquette de Duin fut une femme d'intérieur, qui aimait à demeurer dans son domaine de Vufflens, car elle ne figure pas au nombre des dames de la cour de Savoie, comme le sera plus tard sa fille Froa de Blonay. Son mari, par contre, reste plus volontiers au service du prince. Ecuyer du comte Rouge, il sert ensuite de la même manière son fils Amédée VIII, le futur pape Félix V. C'est lui qui, en 1403, choisit les lances que le jeune comte, alors âgé de vingt ans, portera dans un tournoi.

Mais le moment est venu pour Henri de Colombier de jouer un rôle plus important. Il a maintenant trente-cinq ou quarante ans ; la mort de ses deux frères, décédés en 1402 à trois mois de distance l'un de l'autre, a fait de lui le chef de la famille. Par son caractère et sa situation de fortune, il est au premier rang des personnages de la cour et le comte Amédée VIII, qui se connaît en hommes, l'envoie en 1405 avec le maréchal de Montmayeur pour seconder le bâtard Humbert de Savoie dans la guerre du Piémont contre le

[1] Archives de Turin, *Protocoles ducaux*, t. 67, f° 198.

condottiere Facin Cain et les gens de Florence. Bientôt après, Humbert de Savoie rentre en deça des monts, et c'est à Henri de Colombier qu'échoit en 1405 la lourde tâche de capitaine du Piémont, chef à la fois militaire et administratif de ce pays [1].

C'est contre le marquis de Montferrat, qui vient d'envahir les États de Savoie, qu'Henri de Colombier déploie toutes ses qualités militaires. On le voit, en 1408, mettre successivement en état de défense les villes de Racconigi, de Biella, Moncaliere, Pignerol, Villafranca, Savigliano et Carignan. En octobre 1409, il va faire le siège de Poirino, un château d'où l'un des partisans du marquis tyrannise la contrée. Il oblige la forteresse à se rendre, ainsi que la châtelaine et son fils avec la garnison. Quelques jours après, il a devant lui un autre personnage, Boucicaut, maréchal de France, qui tient campagne dans la région d'Asti pour le duc d'Orléans, et il oblige le maréchal à remettre en liberté des gens de Cunéo et leur bétail pris par ses gens.

Les hostilités continuent en 1410. Henri envahit à son tour le territoire de Montferrat et assiège Ripolo. Il mène les opérations avec une telle vigueur que le marquis de Montferrat entre en composition. Au mois d'octobre, Henri de Colombier envoie à la comtesse de Savoie, à Thonon, un message si important que la princesse le renvoie en toute hâte au comte Amédée VIII, alors à Paris occupé à pacifier les divers partis qui s'entre-déchirent à la cour de France. Le comte charge le capitaine du Piémont de négocier de la paix d'entente avec l'évêque de Feltre. Les négociations se

[1] Gabotto, *Documenti inédite*, etc. C'est à tort qu'on a fait d'Henri de Colombier un chancelier de Savoie en 1404 et un châtelain de Morges de 1404 à 1411. Mais, pendant cette dernière période, Henri de Colombier fut chargé d'une inspection de places fortes du pays de Vaud, et on le voit notamment à Morges et à Estavayer.

poursuivent laborieusement à Moncalieri en automne 1411; et enfin, après maintes vicissitudes, Henri de Colombier peut annoncer le 7 juin 1413 à la commune d'Ivrée que la paix est faite avec le marquis de Montferrat.

Ce n'était pas là la première mission diplomatique dont avait été chargé le gentilhomme vaudois. Déjà en 1407, il avait été l'un des négociateurs du mariage de Jeanne de Savoie avec Jean Paléologue, de la famille des empereurs de Constantinople, et deux ans plus tard il avait eu la délicate besogne de recueillir, auprès des villes du Piémont, la somme nécessaire pour former la dot de Jeanne.

La paix de Montferrat mit Henri de Colombier en telle évidence qu'en 1414, le comte de Savoie le chargea, avec le bâtard Humbert, de le représenter, du 6 juillet au 7 septembre au concile de Constance auprès du pape et de l'empereur, et c'est en cette qualité qu'il fit partie du cortège de ce souverain de Soleure à Spire.

En 1416, le seigneur de Vufflens et le maréchal de Montmayeur allèrent à Venise préparer un pèlerinage qu'Amédée VIII, qui venait d'échanger son titre comtal contre celui de duc, projetait de faire en Palestine. Empêché de donner suite à son idée, le duc chargea en 1418 Henri de Colombier, et Jean de Compeys d'aller à Jérusalem et d'y faire de grandes aumônes en son nom. Ce voyage en Terre Sainte fut d'ailleurs douloureux pour Henri. Il s'était fait accompagner de son neveu Antoine de Colombier, seigneur de Vullierens. Au retour, celui-ci tomba malade et mourut à Venise où il fut enterré chez les Frères Mineurs. Henri rentra au Piémont juste à temps pour assister le 9 juin 1418 à Moncalieri à l'enterrement de son ancien adversaire le marquis de Montferrat.

Henri de Colombier, pendant toutes ces allées et venues, avait conservé la charge de capitaine du Piémont. Il toucha

encore en cette qualité en 1420 un salaire de 230 florins, soit d'environ 8 ou 10,000 francs de notre monnaie. Mais il dut s'en défaire peu après, pour prendre celle de maître de l'hôtel, c'est-à-dire d'administrateur de la maison du duc de Savoie. Le duc Amédée VIII le récompensa de ses services en affranchissant, par acte du 14 juin 1421 [1], la terre de Vuillerens, qu'il avait hérité, de son neveu, de tout lien de vassalité vis-à-vis des sires de Cossonay.

En 1423, le seigneur de Vufflens, Colombier et Vullierens, recueillit encore une partie de l'héritage de son beau-frère Guillaume de Montricher, et c'est à ce moment-là sans doute qu'il ajouta au vieux château de Vufflens le superbe donjon que l'on admire aujourd'hui. Le moine de Montheron [2] qui, cent ans plus tard, dressa l'histoire de la famille, dit formellement qu'il construisit à nouveau le château de Vufflens, et il est aisé de constater que le donjon est du même temps et du même style que le château de Lausanne et celui d'Annecy.

Henri de Colombier approchait alors de la soixantaine. Le fier gentilhomme jugea le moment venu de rédiger son testament. Par acte du 8 décembre 1425, dressé à Morges par le notaire Mermet Papan, le seigneur de Vufflens déclara partager ses domaines entre ses deux fils et vouloir être enterré dans le tombeau de ses ancêtres en l'église de l'abbaye de Montheron. Il donna à ce couvent deux cents écus d'or, soit plus de 10,000 francs, dont la moitié avaient déjà servi à l'achat de six livrées de terre et l'autre partie devait être destinée à l'acquisition de douze livres de rente.

[1] L. de Charrière, les *fiefs de la baronnie de Cossonay.*

[2] Analyse de son récit dans E. Dupraz, les *Nobles de Colombier et l'abbaye de Montheron.*

Il détermina enfin les prières qui devaient être faites sur son tombeau.[1]

Mais l'aspiration au repos d'Henri de Colombier ne devait pas être satisfaite. Il était même appelé à jouer un rôle encore plus grand que par le passé. Le duc de Milan, Philippe Visconti, cherchait à se faire reconnaître roi d'Italie et soulevait pour ce motif tout le monde contre lui. Le roi d'Aragon, les marquis de Mantoue et de Ferrare, les républiques de Venise, de Florence et de Sienne s'allièrent avec le duc de Savoie contre l'ambitieux. C'est Henri de Colombier que le duc Amédée VIII envoya signer le traité à Venise le 11 juillet 1426[2], et il sut si bien défendre les intérêts de son maître qu'il obtint pour lui, si Visconti parvenait à être expulsé, les villes de Milan, de Pavie et de Vérone, c'est-à-dire des morceaux de choix.

Le seigneur de Vufflens prit part à l'expédition qui suivit et qui fut couronnée d'un succès relatif. Les alliés ne purent chasser Visconti de Milan, mais ils l'obligèrent à demander la paix. Henri de Colombier fut le principal négociateur du traité qui se signa à Venise le 31 décembre 1426. Accord précaire qui fut bientôt rompu. Le 7 juin 1427, à la demande de la république de Venise, le duc de Savoie décidait, dans une audience solennelle à Thonon, de recommencer la guerre contre le duc de Milan et il chargeait Henri de Colombier, comme le plus capable, de mener l'entreprise à bonne fin.

Le duc avait bien placé sa confiance. On voit dans les comptes de la cour de Savoie qu'Henri de Colombier fut absent du 20 juin 1427, jour de son départ de Thonon pour aller, dit le texte, à Milan, à Venise, à Bologne et à Ferrare

[1] Archives de la ville de Lausanne, *Répertoire de Montheron.*

[2] Guichenon, *Histoire de Savoie*, t. II, Costa de Beauregard, *Souvenirs d'Amédée VIII.*

pour le traité de paix entre la ligue et le duc de Milan, jusqu'au 10 janvier 1428, où il arriva au Bourget vers Amédée VIII avec une suite de dix cavaliers. Le seigneur de Vufflens rapportait au duc un nouveau traité signé à Venise le 2 décembre 1427, et par lequel les Milanais abandonnaient à la Savoie le comté de Verceil, dont les troupes savoyardes s'étaient emparées dans cette nouvelle campagne.

Henri de Colombier apportait plus encore, le désir du duc de Milan de se réconcilier avec le vainqueur en demandant en mariage la propre fille d'Amédée VIII, Marie de Savoie. La demande officielle fut faite en décembre 1427 par les ambassadeurs de Visconti qui furent traités à Chambéry avec magnificence; le duc de Savoie emprunta même à cette occasion la vaisselle d'argent de l'évêque de Lausanne qu'un clerc avec deux chevaux vint chercher au château Saint-Maire et rapporta au château du Bourget.

La demande du duc de Milan ayant été agréée, on prépara pour Marie de Savoie un superbe trousseau dont l'énumération a été conservée. Son frère Louis fut chargé de la conduire, et Henri de Colombier la servit spécialement comme gentilhomme d'honneur. Il porta à cette occasion sa livrée, une tunique de fin drap vert de Rouen doublée de futaine blanche et richement brodée d'or. Le cortège, qui comprenait cent personnes, dames, gentilshommes et serviteurs, tous en magnifique équipage, se concentra à Morges d'où il partit le 19 septembre 1428, pour traverser la Savoie, les monts, le Piémont et la plaine lombarde. La princesse Marie fut reçue somptueusement à Milan.

Les fêtes terminées, Louis de Savoie et Henri de Colombier rentrèrent au pays. Mais bientôt après, en mai 1429, le seigneur de Vufflens retournait à Milan, « faire visite à Madame de la part de Monseigneur », disent les comptes [1].

[1] Bruchet, le *Château de Ripaille*.

Ce simple mot témoigne de la confiance et de l'affection qu'Amédée VIII portait à Henri de Colombier. Le duc devait en donner une dernière preuve plus éclatante encore.

Las de gouverner des États et d'intervenir en médiateur dans toutes les grandes affaires de son temps, affligé de nombreux chagrins domestiques, le duc de Savoie avait décidé d'achever sa vie dans la méditation. Mais son orgueil voulait une retraite somptueuse : il fit élever le château de Ripaille. Puis il ne voulait pas demeurer seul : il fonda l'ordre des ermites ou des chevaliers de Saint-Maurice dont il se proclama doyen. L'ordre n'avait que sept membres, lui compris, qui devaient habiter chacun l'une des sept tours du château. Demeures confortables, car Sylvius Piccolomini, qui devait être le pape Paul II, devait dire plus tard que l'appartement du doyen était digne d'un pape, et que les autres convenaient à des cardinaux.

Le dimanche 7 novembre 1434, les évêques de Lausanne, de Genève et de Maurienne et tous les grands personnages de l'État se réunirent au nouveau château de Ripaille. En présence de cette imposante assemblée, le duc remit la lieutenance de ses États à son fils Louis, et déclara vouloir se retirer dans son ermitage avec les deux premiers compagnons qu'il s'était choisi le 8 octobre précédent : Claude du Saix, seigneur de Rivoire et président de la Chambre des comptes, et Henri de Colombier. Comme le dit M. Bruchet, ce dernier avait acquis le droit de se reposer. Depuis près d'un demi-siècle, il combattait sous la bannière de Savoie, prenait part aux délibérations du conseil ou dirigeait les ambassades.

Henri de Colombier revêtit donc la robe austère des ermites de Saint-Maurice : une robe, un manteau et un chaperon d'un gris uniforme, dont la façon fort simple n'avait coûté que dix-huit sous. Nous sommes loin de la somptueuse

livrée verte de la princesse de Savoie, et du brillant pourpoint du capitaine du Piémont. Le moine de Montheron dit qu'Henri vécut à Ripaille en religieux et qu'il y mourut. Cette mort doit être placée entre le 30 octobre 1437, date à laquelle il touche une pension de 200 florins, et le 6 décembre 1439, date du testament du duc qui ne le mentionne plus.

Le chroniqueur de Montheron ajoute qu'Henri de Colombier fut enseveli dans l'église de ce monastère, devant le grand autel, dans le tombeau qu'il avait lui-même taillé dans la pierre. Ainsi la même main qui avait dirigé les chevauchées guerrières en Piémont et signé les traités de Milan et de Venise s'appliquait finalement à façonner un cercueil. Mieux encore que son maître Amédée VIII, le seigneur de Vufflens avait compris qu'ici-bas tout est vanité et poursuite du vent.

Au moment où Henri de Colombier entrait à Ripaille, sa femme Jaquette de Duin vivait encore. Il en avait eu trois enfants, Froa-Madeleine, qui épousa Jean de Blonay, seigneur de Saint-Paul, plus tard bailli de Vaud, et deux fils, Richard et Guillaume, le premier écuyer du prince de Piémont, le second châtelain d'Yverdon. Par acte du 24 novembre 1435, Richard eut Vufflens, avec les biens de Chigny, Luly, Bussy, Yens, Ballens, Vaux, Villars sous Yens. Guillaume eut Vullierens et Colombier, avec les biens de Saint-Saphorin, Aclens, Romanel, Apples, Reverolles, Clarmont, Monnaz et Préverenges. On ne parle plus des domaines primitifs de Villars-le-Terroir. Richard fut l'aïeul de Philibert qui vit en 1530 son château de Vufflens brûlé par les Bernois et fut le dernier de sa branche. La descendance de Guillaume, après avoir donné un évêque élu de Lausanne, abbé d'Hautecombe et de Montheron, s'éteignit au milieu du XVI^e^ siècle. Et c'est ainsi que s'effaça la maison de Colombier.

Maxime REYMOND.